



Temps de mission et indemnisation

Par **nani15**, le **15/11/2014** à **21:14**

Bonjour
J'ai dû me déplacer pour mon travail sur un chantier d'un client.
J'ai mis 43h de trajet avec certain retard d'avion.
À mon retour, j'ai voulu remplir mes heures sup. et on m'a annoncé que le temps de travail maxi par jour est de 10h et que j'aurais 2x 10h d'indemnité.
Un manager m'a même dit qu'on devrait me retirer les temps d'attente à l'aéroport.
Est-ce normal ?
Quelle est la loi à ce sujet ?
Merci de votre aide.
Cordialement

Par **moisse**, le **16/11/2014** à **09:32**

Bonjour,
La loi dit que le temps de déplacement n'est pas du temps de travail effectif.
Mais elle dit aussi que lorsque ce temps est anormalement long (par comparaison aux temps habituels), il doit faire l'objet d'une compensation.
Cette compensation peut être la résultante d'un accord d'entreprise, d'une négociation voire d'une instruction permanente de l'employeur.
Mais elle doit exister.

Par **nani15**, le **16/11/2014** à **09:37**

Bonjour
Merci beaucoup de votre réponse.
J'ai regardé dans la convention collective dont je dépend et dans les statuts de mon entreprise rien concernant ce sujet.

Par **moisse**, le **16/11/2014** à **10:20**

Il faudra alors vous contenter de l'offre de l'employeur, consistant à vous rémunérer 2 fois 10 heures.
Ce qui outre les frais d'hôtellerie, me paraît une indemnisation acceptable, sachant que mensualisé, ce temps est déjà payé au travers de votre salaire mensuel.
Mais ce n'est que mon avis, vous pouvez ouvrir un contentieux auprès du Conseil des prudhommes dont c'est la compétence exclusive d'en connaître.
Vous pouvez aussi suggérer à vos instances du personnel qu'il serait bien qu'un accord soit négocié et mis en place dans l'entreprise (code du travail L3121-4).

Par **nani15**, le **16/11/2014** à **10:29**

Ré bonjour
Merci de votre réponse
Oui vous avez raison je vais faire part aux syndicats de mon entreprise l'absence de règle concernant l'indemnisation des missions.
Merci beaucoup de votre aide
Cordialement